



États financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Fairtrade Canada Inc.
États financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Résumé des principales méthodes comptables	7
Notes afférentes aux états financiers	11
Annexe des charges totales	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Fairtrade Canada Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fairtrade Canada Inc. (l'« organisme » ou « Fairtrade »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'applique à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly Ottawa s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Le 20 juin 2019
Ottawa (Ontario)

Fairtrade Canada Inc.
État de la situation financière

31 décembre **2018** **2017**

Actifs

Actifs à court terme

Trésorerie (note 1)	947 071 \$	422 246 \$
Portion à court terme des placements (note 2)	441 048	-
Créances (note 3)	805 588	808 643
Frais payés d'avance	22 605	35 659

2 216 312 **1 266 548**

Portion à long terme des placements (note 2)

- 441 048

Immobilisations (notes 4 et 5)

3 136 6 642

Autres actifs incorporels

4 773 4 773

2 224 221 \$ **1 719 011 \$**

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme

Comptes fournisseurs et charges à payer (note 7)	954 659 \$	416 513 \$
Sommes à remettre à l'État	27 869	26 438

982 528 **442 951**

Actifs nets

Affectation d'origine interne		
Investi dans les immobilisations (note 8)	3 136	6 642
Réserve pour éventualités (note 8)	450 000	450 000
Non affectés	788 557	819 418

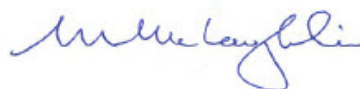
1 241 693 **1 276 060**

2 224 221 \$ **1 719 011 \$**

Approuvé au nom du Conseil :



Bill Barrett, Président



Mark McLaughlin, Trésorier

Fairtrade Canada Inc.
État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

	<u>Affectation d'origine interne</u>			Total
	Investi dans les immobi- lisations	Réserve pour éventualités	Non affectés	
Solde, début de l'exercice	6 642 \$	450 000 \$	819 418 \$	1 276 060 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(3 506)	-	(30 861)	(34 367)
Solde, fin de l'exercice	3 136 \$	450 000 \$	788 557 \$	1 241 693 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	<u>Affectation d'origine interne</u>			Total
	Investi dans les immobi- lisations	Réserve pour éventualités	Non affectés	
Solde, début de l'exercice	29 078 \$	450 000 \$	814 783 \$	1 293 861 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(22 436)	-	4 635	(17 801)
Solde, fin de l'exercice	6 642 \$	450 000 \$	819 418 \$	1 276 060 \$

Fairtrade Canada Inc.
État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2018	2017
Produits		
Droits de licence	2 054 295 \$	1 997 795 \$
Commandites	4 500	-
Autres frais et charges (note 11)	49 319	123 862
Intérêts	6 620	2 226
Total des produits	2 114 734	2 123 883
Charges (Annexe)		
Finance et administration	218 421	320 811
Développement des affaires	515 363	448 757
Intégrité de la marque	285 287	239 051
Marketing et communications	411 554	387 782
Frais au système global	661 830	626 522
Gouvernance	41 379	41 043
Autres charges (note 12)	15 267	77 718
Total des charges	2 149 101	2 141 684
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(34 367) \$	(17 801) \$

Fairtrade Canada Inc.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(34 367) \$	(17 801) \$
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3 506	22 436
Amortissement des avantages locatifs incitatifs reportés	-	(1 878)
	(30 861)	2 757
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	3 055	128 431
Frais payés d'avance	13 054	93 308
Comptes fournisseurs et charges à payer liés aux activités d'exploitation (note 7)	123 551	44 045
Sommes à remettre à l'État	1 431	(5 759)
	110 230	262 782
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
(Diminution) augmentation nette des droits non distribués perçus au nom d'autres organisations (note 7)	414 595	(424 796)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
Échéances et ventes de placements - au coût	400 000	150 984
Achats de placements et revenus réinvestis - au coût	(400 000)	(400 185)
	-	(249 201)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie pour l'exercice	524 825	(411 215)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	422 246	833 461
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	947 071 \$	422 246 \$
Représenté par		
Trésorerie (note 1)	947 071 \$	422 246 \$

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2018

Nature de l'organisation	<p>Fairtrade Canada Inc. (« Fairtrade ») est un organisme à but non lucratif constitué sans capital-actions en vertu des lois du Canada. Fairtrade a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Fairtrade est également un organisme à but non lucratif sous le sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et est exonéré d'impôts sur ses activités sans but lucratif.</p> <p>Conformément aux statuts de prorogation de Fairtrade en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, le but de Fairtrade est de promouvoir l'équité dans le commerce, au niveau international et national. Les statuts de prorogation exigent également que toutes propriétés existantes suite à une liquidation de Fairtrade, après le règlement de ses dettes, soit distribuées à une ou plusieurs organisations ayant des objectifs similaires à ceux de Fairtrade.</p> <p>Les activités de Fairtrade concernent principalement l'octroi de licences d'un logo des consommateurs pour le café, le thé, le chocolat, le sucre et d'autres produits, tel que déterminé de temps à autre, importé au Canada dans des conditions de commerce équitable. Une partie importante des produits de Fairtrade provient d'un petit nombre d'organisations. Pour l'exercice 2018, Fairtrade a obtenu 53 % (51 % en 2017) de ses produits de droits de licence de 5 organisations et 62 % (61 % en 2017) de 10 organisations.</p>
Base de présentation	<p>Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes.</p>
Utilisation d'estimations	<p>La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et passifs comptabilisés à la date des états financiers et sur les produits et les charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles. Ces estimations et hypothèses sont examinées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont connus.</p> <p>Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer : la juste valeur initiale des instruments financiers; les montants et la possibilité de recouvrement des créances incluant les produits de droits de licence; la durée de vie utile, l'amortissement et le potentiel à long terme des immobilisations; la perte de valeur, s'il y a lieu, des autres actifs incorporels; les provisions pour les charges à payer; et la ventilation des charges.</p>

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2018

Instruments financiers

Les instruments financiers de Fairtrade sont des actifs ou passifs financiers qui, en général, représentent pour Fairtrade un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier d'une tierce partie ou l'obligation de payer de la trésorerie ou un autre actif financier à une tierce partie.

Évaluation des instruments financiers

Fairtrade évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à leur juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance.

Fairtrade évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et autres instruments cotés sur un marché actif, s'il y a lieu, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs financiers et passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, les dépôts à court terme, les comptes clients et autres créances, et les comptes fournisseurs et charges à payer.

Aucun actif ou passif financier sont évalués à la juste valeur.

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé en tant que recouvrement dans l'état des résultats.

Coûts de transaction des instruments financiers

Fairtrade comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles sont amortis selon les taux et méthodes d'amortissement qui suivent :

Équipement informatique	3 ans	méthode linéaire
Équipement de bureau	5 ans	méthode linéaire

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2018

Immobilisations
(suite)

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire selon le moindre de la durée de vie utile estimative et de la durée restante du bail. (Voir la note 9 de ces états financiers.)

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée sont amortis selon leur durée de vie utile estimative selon les taux et méthodes d'amortissement qui suivent :

Logiciel informatique 3 ans méthode linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus de potentiel à long terme pour Fairtrade, la dépréciation étant l'excédent de sa valeur nette comptable par rapport à toute valeur résiduelle est comptabilisée dans l'état des résultats à titre de charge. Une réduction de valeur n'est pas annulée au cours des années subséquentes.

Autres actifs incorporelles

Les autres actifs incorporels représentent l'achat d'un nom de domaine internet, possédant une durée de vie illimitée et est comptabilisé au coût. Cet actif n'est pas amorti. Lors d'une dépréciation de valeur de cet actif, il sera ramené à sa valeur nette de réalisation.

Services bénévoles

Une portion du travail de Fairtrade dépend des contributions des bénévoles. Ces services ne sont pas normalement achetés et en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur, ils ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers.

Avantages locatifs incitatifs reportés

Les avantages locatifs incitatifs reportés, s'il y a lieu, sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et représentent une allocation pour améliorations locatives reçu du bailleur de Fairtrade. Ces avantages incitatifs sont amortis dans la charge de loyer selon la méthode linéaire sur la durée du bail. (Voir la note 9 de ces états financiers.)

Devise étrangère

Les transactions qui ont eu lieu au cours de l'exercice en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change effectif à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change effectif en fin d'exercice. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice.

Constatation des produits

Les droits de licence sont déterminés en fonction de l'activité trimestrielle du titulaire et sont comptabilisés comme produits par Fairtrade au cours du trimestre où les droits deviennent mesurables. D'autres frais sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus ou les biens sont vendus. Les produits sont constatés dans la mesure où le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Fairtrade Canada Inc.

Résumé des principales méthodes comptables

31 décembre 2018

- Constatation des produits (suite)** En vertu de certains accords, Fairtrade perçoit des droits pour le compte d'autres organisations selon une relation mandant-mandataire et après leur réception distribue ces droits aux autres organisations. Ces droits ne sont pas considérés comme produits pour Fairtrade donc ne sont pas reportés à l'état des résultats. L'obligation de Fairtrade de distribuer ces fonds à d'autres organisations se pose lorsque Fairtrade reçoit ces droits et, jusqu'à ce que la réception a lieu, tous les droits débiteurs et créditeurs sont présentés sur une base nette de compensation dans l'état de la situation financière.
- Ventilation des charges** Les charges de Fairtrade sont présentés dans l'état des résultats sur une base fonctionnelle. Certaines charges engagées sont attribuées à plus d'une fonction et sont directement liées aux résultats de la fonction. Ces charges sont donc considérées comme des charges de programmes directes et non des charges indirectes allouées. Les charges de programmes directes comprennent certains salaires et avantages sociaux qui sont attribués à des fonctions selon une estimation du temps consacré. Le total des charges fonctionnelles inclut aussi certaines charges indirectes allouées tel que des charges liées aux installations (incluant l'amortissement lié aux immobilisations corporelles et incorporelles et les avantages incitatifs à la location reportés) qui sont allouées à d'autres fonctions basé sur leur utilité relative.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie** Aux fins de l'état des flux de trésorerie de Fairtrade, la trésorerie et équivalents de trésorerie sont définies comme les soldes bancaires et les dépôts à vue. Les placements sont considérés comme activités d'investissement. Les découverts bancaires seraient seulement considérés comme équivalents de trésorerie s'ils sont remboursables sur demande et font une partie intégrante de la gestion de la trésorerie de Fairtrade, de sorte que le solde bancaire fluctue fréquemment du positif au découvert, sinon ils seraient considérés comme activités de financement.
-

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

1. Trésorerie

Les comptes bancaires de Fairtrade sont détenus dans une banque à charte canadienne et sont composés de 6 594 \$ (141 091 \$ en 2017) gagnant de l'intérêt nominal à un taux variable basé sur le taux préférentiel et un solde sans intérêt de 512 870 \$ canadien (281 155 \$ canadien en 2017) libellés en dollars américains qui sont convertis en dollars canadiens dans ces états financiers. Fairtrade détient aussi 427 607 \$ (néant \$ - 2017) dollars canadiens dans un compte épargne par l'intermédiaire d'une institution canadienne de services financiers.

2. Placements

	2018	2017
Dépôts à terme - total	441 048 \$	441 048 \$
Moins : portion à court terme	(441 048)	-
Portion à long terme	- \$	441 048 \$

Les dépôts à terme sont comptabilisés au coût après amortissement. La pratique de Fairtrade est de détenir ces dépôts à terme dans les banques à charte canadiennes et les principales institutions canadiennes de services financiers. Les dépôts à terme au 31 décembre 2018 consistent de plusieurs placements qui arrivent à échéance tout au long de 2019 (tout au long de 2019 et 2020 en 2017) portant intérêt à des taux variables entre 2,25 % et 2,40 % (0,65 % et 1,35 % en 2017) pour une moyenne de 2,33 % (0,72 % en 2017).

3. Créances

	2018	2017
Comptes clients	844 168 \$	839 322 \$
Moins : Provision pour créances douteuses	(38 580)	(30 679)
	805 588 \$	808 643 \$

La provision pour créances douteuses est constituée pour les montants non recouvrables de comptes clients. La valeur comptable du total des comptes clients qui comprennent une provision pour perte de valeur est égale à 47 425 \$ (42 501 \$ en 2017). La création de la provision pour créances douteuses repose sur le jugement de la direction de Fairtrade selon les attentes futures des recouvrements et de l'expérience passée.

Le montant net des comptes clients comprend 87 236 \$ canadien (70 188 \$ canadien en 2017) libellés en dollars américains, 15 484 \$ canadien (12 730 \$ canadien en 2017) libellés en euros, néant \$ canadien (11 881 \$ canadien en 2017) libellés en livres britanniques, néant \$ canadien (1 804 \$ en 2017) libellés en dollars australien et néant \$ canadien (4 372 \$ canadien en 2017) libellés en rand sud africain. Ces montants ont été convertis en dollars canadiens dans ces états financiers.

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

3. Créances (suite)

Le montant net des comptes clients inclut 56 % (48 % en 2017) des 5 plus grands comptes et 66 % (60 % en 2017) des 10 plus grands comptes.

4. Immobilisations corporelles

	2018			2017		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement informatique	39 580 \$	39 580 \$	- \$	39 579 \$	39 210 \$	369 \$
Équipement de bureau	27 385	24 249	3 136	27 385	21 112	6 273
	66 965 \$	63 829 \$	3 136 \$	66 964 \$	60 322 \$	6 642 \$

5. Immobilisations incorporelles

	2018			2017		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciel informatique	20 468 \$	20 468 \$	- \$	20 468 \$	20 468 \$	- \$

6. Facilités de crédit

Fairtrade détient une marge de crédit autorisée à une banque à charte canadienne de 40 000 \$ (40 000 \$ en 2017) à un taux préférentiel majoré de 2,25 % (taux préférentiel majoré de 2,25 % en 2017). Cette marge de crédit est dû sur demande et est garantie par un placement à terme de 40 000 \$ (40 000 \$ en 2017) qui est inclu dans les placements figurant à la note 2 de ces états financiers.

De plus, Fairtrade possède des facilités de crédit sous la forme de cartes de crédit corporatives qui totalisent 48 000 \$ (41 000 \$ en 2017) dont 9 283 \$ (9 779 \$ en 2017) est utilisé, n'est pas en retard et est inclus dans les comptes fournisseurs et charges à payer (comptes fournisseurs - activités d'exploitation) figurant à la note 7 de ces états financiers.

Fairtrade Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

7. Comptes fournisseurs et charges à payer

Les comptes fournisseurs et charges à payer liés aux activités d'exploitation ci-dessous comprennent 18 238 \$ canadien (16 222 \$ canadien en 2017) libellés en dollars américains, et 266 515 \$ canadien (11 934 \$ canadien en 2017) libellés en euros ainsi que 646 \$ canadien (néant \$ canadien en 2017) libellés en livres britanniques. Les droits non distribués perçus au nom d'autres organisations ci-dessous sont exprimés en dollars canadiens mais sont libellés en dollars américains. Ces montants ont été convertis en dollars canadiens dans ces états financiers. Les comptes fournisseurs et les charges à payer consistent des montants suivants :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Comptes fournisseurs - activités d'exploitation	390 837 \$	267 286 \$
Droits non distribués perçus au nom d'autres organisations	563 822	149 227
	<u>954 659 \$</u>	<u>416 513 \$</u>

8. Actifs nets affectés d'origine interne

Investis dans les immobilisations

Les fonds investis dans les immobilisations représentent des fonds affectés à l'interne par le conseil d'administration de Fairtrade et sont égaux à la valeur nette comptable des immobilisations, s'il y a lieu, moins les dettes liées, s'il y a lieu.

Réserve pour éventualités

La réserve pour éventualités représente les actifs nets qui ont été affectés à l'interne par le conseil d'administration de Fairtrade. Les modifications apportées à la réserve sont facilitées par des transferts provenant ou allant vers les actifs nets non affectés tel qu'approuvé par le conseil d'administration de Fairtrade.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Éventualités générales	450 000 \$	450 000 \$

Fairtrade Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

9. Engagements

Locaux

Fairtrade a conclu un bail pour des locaux de bureau pour la période commençant le 1er avril 2017 et se terminant le 31 mars 2024. Fairtrade est engagé à payer les loyers suivants, excluant les taxes, sur la durée du bail sur une base d'exercice :

2019	23 610 \$
2020	24 695
2021	25 781
2022	27 273
2023	28 901
2024	7 327
	<hr/>
	137 587 \$

De plus, Fairtrade serait responsable de sa part des coûts d'exploitation qui est présentement estimée à environ 36 000 \$ par année.

Le bail comprend également une option de renouvellement de cinq ans au plus élevé du loyer au cours de la dernière année de la durée du bail et des taux du marché à ce moment.

Autres

Dans le cadre de ses opérations, Fairtrade conclut régulièrement des accords pour l'achat de fournitures et de services, y compris la location d'équipement. Certains de ces accords vont au-delà de la fin de l'exercice 2018. Selon la direction, ces accords sont conclus dans le cours normal des activités de Fairtrade, ne sont pas anormaux et ne comprennent pas un degré élevé de risque spéculatif.

10. Risques et concentrations des instruments financiers

Fairtrade est exposé à divers risques provenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque pour Fairtrade au 31 décembre 2018.

Fairtrade ne participe dans aucune relation de couverture par le biais de ses opérations et ne détient ni utilise des instruments financiers dérivés aux fins de négociation.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Fairtrade est exposé au risque de crédit à l'égard de ses créances, énoncés dans la note 3 de ces états financiers, en cas de défaut de paiement d'un compte. Fairtrade a une concentration importante du risque de crédit par rapport à ses créances énoncés dans la note 3 afférente aux états financiers puisque les produits de Fairtrade sont concentrés sur un petit nombre d'organisations. Bien que ce n'est pas considéré comme un risque de crédit significatif, le risque de crédit existe également par rapport aux soldes de la trésorerie et de placements énoncés dans les notes 1 et 2 des présents états financiers.

Fairtrade Canada Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

10. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Fairtrade éprouve des difficultés à respecter ses obligations liées à ses passifs financiers et engagements. Fairtrade est exposé au risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et charges à payer énoncés à la note 7 afférente aux états financiers, ses sommes à remettre à l'État et ses engagements énoncés à la note 9 afférente aux états financiers.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Fairtrade est principalement exposé au risque de change et de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. Des portions des produits et charges, ainsi que certains instruments financiers de Fairtrade sont libellés en devise étrangère. De ce fait, Fairtrade est exposé aux fluctuations de taux de change sur sa trésorerie tel qu'énoncé à la note 1 de ces états financiers, ses créances tel qu'énoncé à la note 3 de ces états financiers, et ses comptes fournisseurs et charges à payer tel qu'énoncé à la note 7 de ces états financiers, ce qui créent des gains ou pertes sur taux de change tel qu'énoncé à la note 12 de ces états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur les marchés. Fairtrade n'a pas de facilités de crédit portant intérêt utilisées, tel qu'énoncé à la note 6 donc n'est pas exposé à ce risque pour cet instrument financier. Cependant, les placements énoncés à la note 2 des états financiers portent intérêt à taux fixe, et cela fait en sorte qu'ils sont soumis au risque de taux d'intérêts résultant des variations de juste valeur dû aux fluctuations du marché. Fairtrade détient aussi des instruments financiers portant des taux d'intérêts variables tel qu'énoncé dans la note 1 des états financiers, ce qui les rend aussi exposé au risque de flux de trésorerie dû aux fluctuations de taux d'intérêt.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier en question ou par son émetteur, ou par des facteurs qui influent sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Fairtrade n'est pas exposé au autre risque de prix puisque ses instruments financiers ne sont pas négociés sur le marché.

Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition au risque de Fairtrade au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Fairtrade Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

11. Autres frais et charges

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Frais de gestion du compte global	23 680 \$	17 900 \$
Frais pour service	-	40 011
Autres frais	25 639	61 138
Loyer	-	4 813
	<u>49 319 \$</u>	<u>123 862 \$</u>

12. Autres charges

Au cours de 2018, Fairtrade a encouru un gain sur taux de change de 628 \$ (perte de 45 849 \$ en 2017) qui est inclus dans les autres charges dans l'état des résultats. Les autres charges inclus également des mauvaises créances de 15 895 \$ (mauvaises créances de 31 869 \$ en 2017).

13. Montants comparatifs et informations

Dans certains cas, les montants comparatifs et les informations de l'exercice 2017 ont été reclassés pour être conforme à la présentation et l'information inclus dans les états financiers de l'exercice 2018. Des éléments de l'annexe des charges totales ont été reclassés parmi les catégories de charges. Toutefois, la répartition des charges entre les catégories fonctionnelles, telle que présentée dans l'annexe des charges totales et l'état des résultats, reste inchangée.

Fairtrade Canada Inc.
Annexe des charges totales

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

	Finance et administration	Développement des affaires	Intégrité de la marque	Marketing et communications	Autres éléments	Total
Surveillance externe	- \$	- \$	58 976 \$	- \$	- \$	58 976 \$
Sensibilisation	434	34 837	686	146 095	-	182 052
Salaires, avantages sociaux, recrutement et développement des employés	137 345	377 440	182 251	161 008	-	858 044
Charges de déplacement	30 832	38 782	4 776	4 083	-	78 473
Fournitures ministérielles	1 617	7 969	3 323	8 950	-	21 859
Frais de services professionnels	29 883	27 666	15 182	68 898	-	141 629
Charges liées aux installations	18 310	28 669	20 093	22 520	-	89 592
Frais au système global	-	-	-	-	661 830	661 830
Gouvernance	-	-	-	-	41 379	41 379
Autres charges (note 12)	-	-	-	-	15 267	15 267
	218 421 \$	515 363 \$	285 287 \$	411 554 \$	718 476 \$	2 149 101 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	Finance et administration	Développement des affaires	Intégrité de la marque	Marketing et communications	Autres éléments	Total
Surveillance externe	- \$	- \$	34 318 \$	- \$	- \$	34 318 \$
Sensibilisation	980	41 135	1 170	147 159	-	190 444
Salaires, avantages sociaux, recrutement et développement des employés	149 433	333 679	163 314	165 602	-	812 028
Charges de déplacement	24 236	26 090	-	8 127	-	58 453
Fournitures ministérielles	6 030	6 083	5 077	6 048	-	23 238
Frais de services professionnels	113 679	4 608	3 659	28 479	-	150 425
Charges liées aux installations	26 453	37 162	31 513	32 367	-	127 495
Frais au système global	-	-	-	-	626 522	626 522
Gouvernance	-	-	-	-	41 043	41 043
Autres charges (note 12)	-	-	-	-	77 718	77 718
	320 811 \$	448 757 \$	239 051 \$	387 782 \$	745 283 \$	2 141 684 \$